|  |
| --- |
| **2025/18.1** |

 **EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |
| --- |
| nombre de membres |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 12 |  | 12 | 7 | 9 |

Séance du 20 mars

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-cinq, le 20 mars

Convocation 06/03/2025

Date d’affichage 06/03/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET – C. GUILLAUME

Absents ayant donné pouvoir : H. CAPPELLAZZI à C. DECUYPER et W. COLAS à E. TRESCARTES

Absent  : A. DEGUY – C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire de séance : S. GREMY

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE DE L’ASSAINISSEMENT POUR 2025**

Le budget primitif 2025 de l’assainissement, présenté par Madame Catherine DECUYPER, est adopté à l’unanimité et en équilibre par les Conseillers Municipaux, pour la somme de 123.227,66€ en exploitation et 211.814,91 € en investissement après reprise des résultats.

Cette délibération annule et remplace celle rendue exécutoire en date du 27 mars 2025 n° 2025/18.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

 Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER